

Le FC St-Légier l'emporte au Conseil communal



Promu en 2e ligue en 2018, le FC St-Légier se situe actuellement en milieu de classement.

DR

INFRASTRUCTURES

Le club de football obtient sans difficultés les 245'000 frs nécessaires à la construction d'un nouveau terrain en gazon synthétique. Certains élus voulaient même aller plus loin, en réduisant la part des frais que le club se propose de payer.

Gabriel Rego Capela

Plus de carton rouge pour le FC St-Légier. Le 30 septembre, les élus ont voté, à une confortable majorité, l'installation d'un nouveau terrain de football en gazon synthétique, remplaçant une place de jeu à gazon naturel, pour un montant de 245'000 francs. Avec deux principaux avantages: les terrains synthétiques peuvent accueillir des matchs et des entraînements par beau comme par mauvais temps; et celui-ci, en venant s'ajouter aux autres, permettra à chacune des équipes de trouver son créneau horaire et son terrain sans chevauchements.

Sans granules nocives

Certaines réticences subsistent du côté des Verts, néanmoins: «Ne serait-il pas plus judicieux d'apprendre à nos jeunes sportifs que jouer sur l'herbe est plus sain et moins polluant que sur un terrain synthétique?», interroge Christine Rankovic. Mais la Municipalité se veut rassurante: «Ce gazon nécessite beaucoup moins d'eau et de traitement que d'autres gazons synthétiques», précise Thierry George, chargé des installations sportives. Il ne comporte pas de granules, par exemple, un matériau qui fait débat pour sa nocivité.

«Faisons un effort»

À l'inverse, plusieurs conseillers et conseillères sont des plus enthousiastes, au point de vouloir faire un petit cadeau au club. «Le FC St-Légier est la première garderie de la com-

mun», affirme Guy Marti (PLR). Celui-ci veut récompenser le rôle majeur que joue le club pour la jeunesse de la région (voir encadré). C'est pourquoi il propose de réduire la contribution du club aux frais des travaux: de 50'000 à seulement 20'000 frs. «Le club fait beaucoup pour le village, faisons donc aussi un effort pour lui», renchérit Alain Vionnet (PS).

Mais pour d'autres élus, le geste paraît trop excessif. «Avant de le faire, il faudrait savoir quels sports sont pratiqués à St-Légier, et dans quels clubs, afin d'avoir une égalité de traitement entre toutes les associations sportives de la région», nuance Jean Zuchuat (PS). «Ce sont eux qui sont demandeurs et ce sont eux qui proposent cet argent, appuie Giuseppe Singarella (PS). Certes leur rôle est important, mais il faut aussi soutenir les autres». L'amendement ne passera finalement pas.

Principal avantage d'un terrain synthétique: accueillir des matchs et des entraînements par beau comme par mauvais temps

Nouveau Centre de Congrès sur la table

MONTREUX

Le coût de la rénovation du 2m2c passerait de 87 à 78 millions, a appris Le Régional. Également prévue, une salle pour les sociétés locales.

Un nouveau projet pour la rénovation du Centre de Congrès (2m2c) prend forme, a appris *Le Régional*. «Nous en avons présenté les lignes directrices ce 28 octobre aux groupes de travail interpartis», confirme Caleb Walther, municipal vert des installations. Points principaux: coût réduit de 87 à 78 millions de frs - dont 10,5 millions d'économie sur études et travaux -, création d'une salle pour les sociétés locales côté lac - pour 1,5 million supplémentaire -, aspect visuel peu modifié et diminution moindre des espaces de parking pour les exploitants. La Municipalité espère en outre maintenir le soutien cantonal à 15 millions, dont 13,5 millions sous forme de prêt. L'Exécutif répond ainsi à une grande partie des demandes des opposants - Les Verts, Montreux Libre et UDC - au projet initial, refusé par la population le 10 février à 94 voix d'écart. Un scrutin invalidé par le Conseil d'Etat le 20 mars à la suite de recours: 1'397 votants étrangers avaient reçu leur matériel de vote en retard.

Le peuple pourrait ne pas voter

Les partis ont jusqu'au 11 novembre, date de la prochaine table ronde, pour se positionner. «Si l'accueil positif de ce 28 octobre est confirmé, la Municipalité pourrait présenter un préavis au Conseil communal début 2020», explique l'édile. Un procédé qui annulerait la mouture précédente. En cas de consensus au sein de Légitif autour du nouveau concept, il est possible que l'objet ne soit pas soumis au peuple automatiquement. En revanche, si les élus devaient s'opposer à ce plan B, la population revoterait probablement sur la variante A. Le 2m2c, qui accueille entre autres le Montreux Jazz Festival, doit être mis aux normes légales. Selon Caleb Walther, l'Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud a donné son accord transitoire pour la tenue des manifestations jusqu'en 2022. **aju**

Club formateur, avec une centaine d'enfants de 6 à 8 ans

Plus de 500 membres, une soixantaine d'entraîneurs, 1'500 entraînements et onze manifestations par année: le FC St-Légier, dont la première équipe militait en 2e ligue, est un poids lourd de la vie sportive régionale. La première garderie de la commune? Le président Alexandre Clerc, contacté par *Le Régional*, ne va pas jusque-là. «Nous avons des membres de 6 à 76 ans!, s'exclame-t-il. Mais nous sommes fiers d'avoir une centaine d'enfants, entre 6 et 8 ans, à l'école de football, c'est vrai. Nous sommes, comme dirait le

syndic, la plus grande société de St-Légier, et cela nous donne un rôle très important dans l'animation de la jeunesse locale». Fondé en 1947, le club fête bientôt ses 75 ans. Il veut faire peau neuve d'ici là: «Il y a ce projet de terrain synthétique, c'est une chose, mais nous attendons aussi la réfection du terrain principal, qui se trouve à côté de notre buvette». En attendant, les compétitions continuent: «La saison dernière nous étions champions romands avec nos juniors C», explique le président.